

Maroc : lourdes peines pour les manifestants du Rif

Les condamnations contre les contestataires du « Hirak » vont de deux à vingt ans de prison

Vingt ans de prison. C'est la peine à laquelle ont été condamnés quatre des jeunes Rifains considérés comme les meneurs du « Hirak » (« mou- vance »), ce mouvement de contestation sociale qui avait agité le nord du Maroc en 2016-2017. Le verdict, rendu dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 juin par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, est d'une grande sévérité pour une partie des cinquante-trois accusés, dont Nasser Zefzafi, 40 ans, l'une des figures emblématiques.

Accusés de « *complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat* », les quatre hommes encouraient jusqu'à la peine de mort. Trois autres accusés ont été condamnés à quinze ans de réclusion, sept d'entre eux à dix ans et dix à cinq ans. Le reste des peines varie entre deux et trois ans de prison. La cour ne s'est pas encore prononcée sur le cas du journaliste Hamid El-Mahdaoui, qui encourt jusqu'à cinq ans de prison pour « *non-révélation d'attentat contre la sûreté de l'Etat* » – le verdict devait être connu le 28 juin.

« *Ce sont des peines très lourdes. L'Etat a échoué dans ce test de respect des droits de l'homme et des libertés essentielles, tout comme l'indépendance de la justice* », a déclaré l'un des avocats de la défense, Souad Brahma, citée par l'AFP. « *Les peines sont très légères par rapport à ce que prévoit la loi et à la façon dont ils se sont comportés devant le juge* », s'est, au contraire, exprimé Mohamed Karout, l'un des

avocats des parties civiles qui représentait l'Etat et ses agents.

« Dégoût » et « Inquiétude »

Tous les accusés ont été emprisonnés et poursuivis pour leur participation au mouvement du « Hirak », qui s'était déclenché après le 28 octobre 2016 dans la région du Rif. Ce jour-là, un jeune vendeur de poisson, Mohcine Fikri, de la ville côtière d'Al-Hoceima, avait trouvé la mort dans des conditions terribles : broyé par une benne à ordures au moment où il tentait d'empêcher la police de détruire sa marchandise, pêchée illégalement et tout juste saisie par des agents locaux. Dans cette région enclavée, rongée par le chômage, les circonstances de ce décès avaient déclen-

« L'Etat a échoué dans ce test de respect des droits de l'homme »

SOUAD BRAHMA

un des avocats de la défense

ché une vaste protestation exigeant la justice mais aussi des projets de développement, du travail, la fin de l'arbitraire.

Pendant près d'un an, les manifestations s'étaient succédé, mêlant des habitants de tous horizons, confrontés aux mêmes difficultés. Jusqu'à ce qu'au printemps 2017, les autorités décident de mettre un terme au mouvement, arrê-

tant des centaines de personnes, faisant taire la contestation en déployant des milliers de policiers et militaires dans la zone. *Le Monde*, qui s'était rendu pour la troisième fois à Al-Hoceima en août 2017, avait découvert une ville vivant sous une chape de plomb.

Si une partie des jeunes interpellés à cette époque ont été jugés à Al-Hoceima, ceux que les autorités considéraient comme les meneurs ont été transférés à Casablanca. Ces dernières semaines, une grande partie des accusés avaient décidé de boycotter le procès, dénonçant une justice inique.

A l'annonce du verdict, plusieurs tentatives de manifestations ont été réprimées par la police à Al-Hoceima et à Imzouren, selon des sources locales. Sur les réseaux sociaux, beaucoup ne cachaient pas leur colère ou leur amertume face à un verdict d'une telle sévérité, au moment où le pays est confronté à des revendications sociales grandissantes. « *360 ans de prison [les peines cumulées] au Maroc pour des jeunes qui ont demandé un hôpital et une université* », résumait un Tweet. « *Quel ascenseur émotionnel en un jour : hier la fierté et la joie collective d'être marocains [en référence à la Coupe du monde de football], et ce soir le dégoût, l'inquiétude pour le pays et la résignation, après les jugements sévères des détenus du Rif. Cette nuit sera tristement mémorable* », commentait le journaliste politique Abdellah Tourabi. ■

CHARLOTTE BOZONNET